



Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse
Commune de Givrauval (55)

DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME *Projet Aire d'accueil*

2 - Synthèse

Dossier Enquête publique

Coordonnées du maître d'ouvrage

**Communauté d'agglomération -
Meuse Grand Sud
12 rue Lapique
55012 Bar-le-Duc Cedex
Tél : 03 29 79 56 00**

Objet de l'enquête publique

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de GIVRAUVAL concerne la création d'une aire d'accueil des gens du voyage.

La création de cet aménagement permet à la collectivité de se mettre en compatibilité avec le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) pour la période 2020-2026.

L'aire d'accueil des gens du voyage s'implantera au nord du territoire communal.



Localisation du projet d'aire d'accueil (Source : geoportail.gouv.fr)

Le site d'implantation concerne la parcelle ZD58 et une partie de la parcelle ZD56.

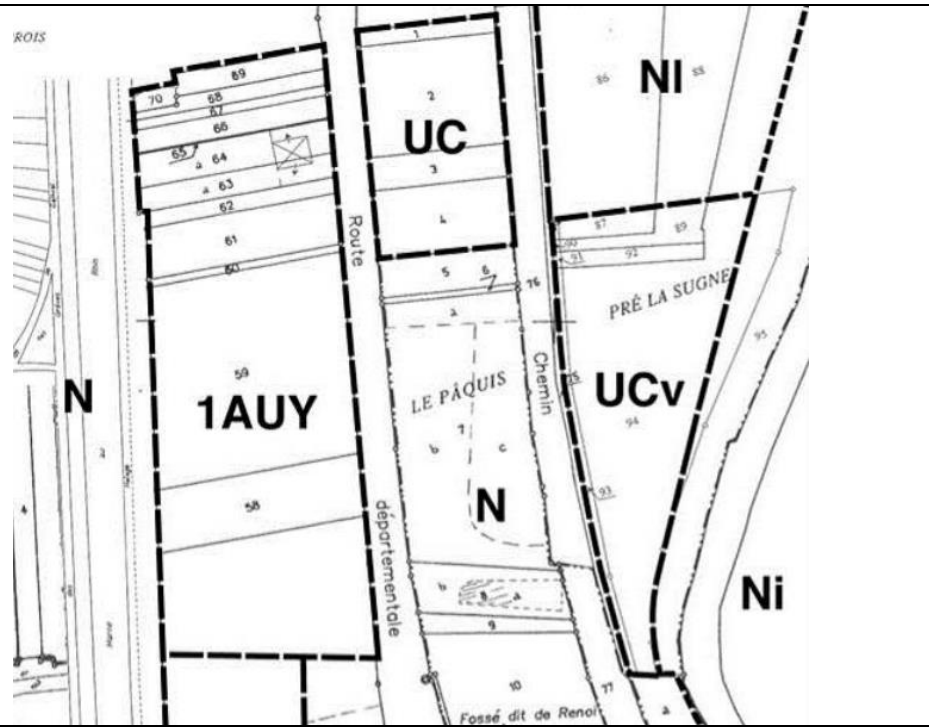
Le projet concerne une emprise de 0,86 ha.



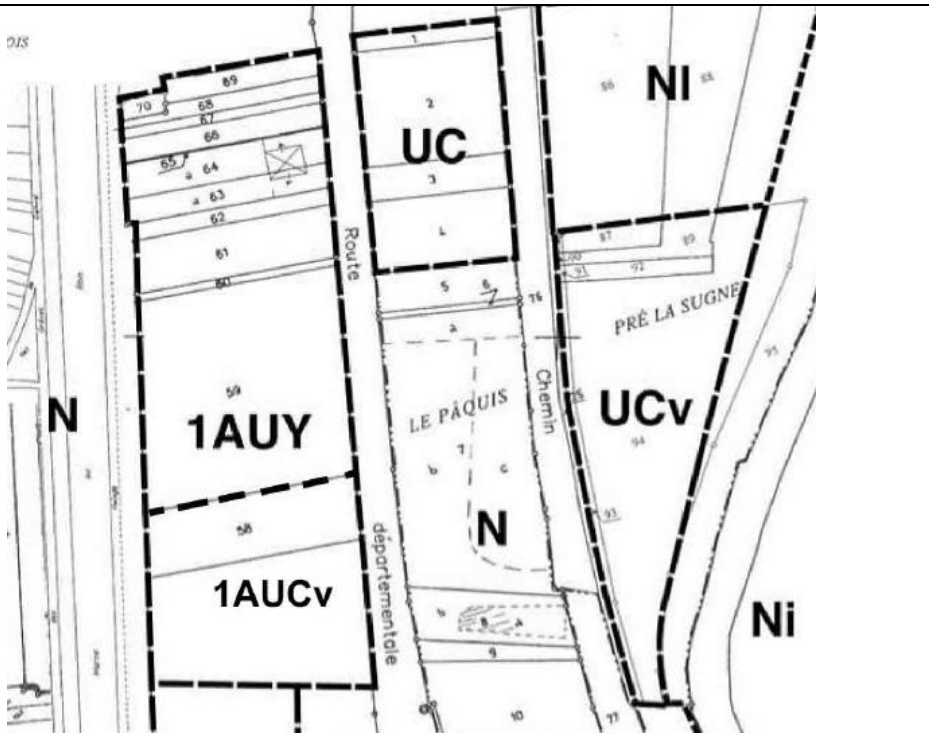
Localisation du projet d'aire d'accueil à l'échelle parcellaire
 (Source : cadastre.data.gouv.fr)

La zone du projet est actuellement classée en zone 1AUY (zone à urbaniser à vocation économique). Elle est reclassée, dans la procédure, en zone 1AUCv.

Règlement graphique avant la procédure de DP



Règlement graphique tenant compte de la procédure de DP



La modification entraîne une évolution des surfaces entre les zones 1AUy et 1AUCv.

Zone	1AUy	1AUCv
Évolution suite à la procédure	- 0,86 ha	+ 0,86 ha

En plus de la modification du règlement graphique, le projet entraîne la modification des pièces suivantes du PLU :

- Règlement littéral : mise en place de prescriptions adaptées au projet
- OAP : élaboration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur de projet
- Étude entrée de ville : l'étude menée dans le cadre de l'élaboration du PU est mise à jour pour tenir compte du projet